

Le 07/03/2022

Compte-rendu de la permanence du 8 février 2022

Participants :

Présidente : Valérie TALBI adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : Yazid IKDOUMI, DGA

Invité : M. Nicolas Porret adjoint au commerce et à l'Economie Sociale et Solidaire, M. Sghaier, adjoint au cadre de vie

Délégué-es de quartier :

<input checked="" type="checkbox"/> ALMERAS Ludovic	<input checked="" type="checkbox"/> BROUSSE Samuel	<input checked="" type="checkbox"/> MABROUK Mohamed-Karim
<input checked="" type="checkbox"/> BARZASI Dominique	<input checked="" type="checkbox"/> CLAVEL-INZIRILLO Béatrice, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> MONGHEAL Chantal
<input type="checkbox"/> BONAVENTURE Bertrand	<input checked="" type="checkbox"/> DIAZ Chantal	<input checked="" type="checkbox"/> RINNA Angelo
<input checked="" type="checkbox"/> BORNE Camille	<input checked="" type="checkbox"/> GARCIA Véronique	<input checked="" type="checkbox"/> THIVILLIER Henri
<input checked="" type="checkbox"/> BRISSON Christèle	<input type="checkbox"/> ISMAEL Ayaz, excusé	<input checked="" type="checkbox"/> YAZID Malika

Présents :

14 habitant-es participants

Accueil des délégués et des habitants par Mme V. TALBI, présidente.

Mme Talbi fait circuler un montage de photos avant-après pour faire constater de visu aux délégués et habitant-es les problèmes qui ont été traités par les services techniques Ville ou Métropole depuis la dernière permanence.

Suivi des interventions (Mme Talbi) :

- musée des mémoires, projet de la municipalité à mettre à un prochain ordre du jour
- élagage des arbres : M. Sghaier informe que les services techniques lèvent leur droit de retrait, mais demandent l'accompagnement de la police municipale.
- bd L. Gerin : la réponse à une demande d'enlèvement de voitures tampon ou abandonnées n'est pas assez réactive. Il est suggéré qu'il y ait des passages plus fréquents de la police sur le secteur Veninov particulièrement le week-end.
- M. Sghaier informe de l'avancement des travaux d'aménagement de l'espace fitness à proximité de la Médiathèque. Le CQ sera associé à une manifestation inaugurale.
- l'aménagement du parc Gaspard Picard est achevé. Apprécié, propre, le parc reste ouvert dans un premier temps. Si problème, la fermeture pourra être envisagée.
- développement du stationnement anarchique sur les trottoirs les jours de marché et à la sortie des écoles,
- une visite de quartier sera organisée sur le centre, où la question de la zone bleue du Château pourra être abordée.

Intervention de M. Nicolas Porret, adjoint à l'Economie Sociale et Solidaire et au commerce :

- La ville exerce la compétence commerce, et cherche des solutions pour maintenir et diversifier le tissu commercial. Néanmoins ses moyens légaux pour la maîtrise des fonds et des murs sont très cadrés.
- au pôle économique, il y a une personne chargée du commerce, du contact avec les commerçants et du travail avec les investisseurs (Ludivine Rougier)
- De nouvelles solutions se construisent. Par exemple l'intervention d'une Société d'Économie Mixte (SEM) pour le rachat de fonds de commerce (SEM Patrimoniale du Grand Lyon),
- la ville agit auprès et avec les commerçants pour améliorer la propreté, le traitement des déchets et réduire les problèmes de stationnements de véhicules professionnelles (camionnettes forains). Pour cela une Charte de Propreté avec les commerçants est en cours d'élaboration, un guide des bonnes pratiques et du savoir-être s'agissant de la qualité des commerces et du service à la population, un travail d'accompagnement sur les enseignes pour qu'elles soient adaptées à la façade et participent d'une harmonie plus générale,
- un travail sur une charte de coopération entreprise set en cours pour réduire la vacance commerciale,
- une expertise est en cours avec la SEM Patrimoniale du Grand Lyon concernant le devenir du local commercial dans l'ancien immeuble du journal Expressions,
- les habitants ont un rôle essentiel. Il faut les fidéliser aux commerces de proximité de Vénissieux, le CQ a un rôle à jouer dans cet enjeu,
- la baisse de la qualité de l'offre sur le marché du centre est un souci partagé par la commune, les réflexions et propositions du CQ sont les bienvenues,
- étude stratégique de marché en cours pour avoir un plan de marchandisage global, en se dotant d'outils pour la maîtrise des fonds de commerce (SEM patrimoniale du Grand Lyon).

Nicolas Porret s'engage à revenir à une prochaine permanence du CQ Centre pour présenter des documents d'orientation stratégique pour le commerce et l'économie sociale et solidaire

Remarques du CQ :

- Rue P. Bert : il faut gérer la variété des commerces (beaucoup de coiffeurs et barbiers). L'ambiance est insécurisante (point vente drogue / saleté...). Il est suggéré une réflexion stratégique en s'appuyant sur les habitants,
- absence d'une librairie / point presse au Centre : rechercher une solution de type coopérative
- dégradation de l'offre commerciale du marché du centre-ville + nettoyage tardif dans l'après-midi ; il faut travailler à une meilleure sélection des forains au centre-ville ; faire un marché de producteurs ?,
- attention aux commerces non-mixtes dans leur fréquentation, il faut travailler avec eux pour mieux les intégrer à Vénissieux et que chacun se sente à l'aise, veiller à la mixité sociale et culturelle c'est mieux pour le chiffre d'affaires, besoin de diversité, d'éviter la communautarisation commerciale pour que chacun se sente à l'aise sans discriminer. Les commerçants sont de bons professionnels à 70 %
- dans le cadre de l'étude conduite par la ville, demande de prise en compte de la parole des habitants, notamment de la commission commerce du CQ Centre

B/ Tramway T10 :

Le CQ revient sur la visite organisée par le Sytral pour expliquer le choix de parcours Jean Jaurès / Emile Zola. Environ 30 habitants présents.

Il est regretté l'absence de réponse du Sytral aux questions du dévoiement de la circulation et de la problématique du stationnement. Certes une étude circulation plus large est en cours, mais il est estimé que le Sytral devait avoir eu ces réponses pour proposer le choix de parcours du T10 sur le secteur. Il est aussi attendu des réponses sur la restructuration des parcours des bus. Personne n'est informé de comment vont se faire les reports de circulation par exemple de Emile Zola vers Jean VILAR.

Le Sytral n'a pas été convaincant sur l'abandon de la version L.Gerin. Le périmètre de giration évoqué comme principal argument pour l'abandon de cette option n'est pas satisfaisant. Il est probable que le Sytral avait regardé ce point avant de proposer l'option L Gerin.

Parcours considéré comme vendu de manière technocratique, pas assez à l'écoute des habitants. Il est considéré que les retours faits ne l'étaient pas de manière équitable entre les 2 tracés.

Il n'y a pas eu de réponse sur l'option 3, à savoir un sens sur Zola et un sens sur L. Gerin. On n'a rien vu concernant l'argument de l'impact trop fort sur le site Véninov.

Il est suggéré de se manifester auprès du Sytral en vue de la réunion du 10 février 2022 sur T10. Cela semble assez compliqué de s'inscrire en ligne, mais c'est obligatoire. Il est conseillé de s'exprimer tant que nous sommes en période de concertation.

Le CQ Centre qui a participé à la concertation Sytral aurait dû avoir un retour en propre.

Pour certains, le Sytral a fait correctement le travail, et a répondu à l'ensemble des questions. Il y a un rapport de 50 pages qui répond point par point aux 120 commentaires qui ont été fait. Le rapport est téléchargeable sur le site du Sytral.

Concernant le stationnement, les gens n'utilisent pas suffisamment les stationnements sous-immeubles. Le T10 permettra d'apaiser les points durs de circulation.

Il est rappelé que le Sytral est venu en permanence de CQ Centre expliquer, entendre et répondre aux questions. Il est souligné que l'aménagement va permettre de renouveler le végétal et de le renforcer.

Le CdeQ décide d'envoyer en urgence au SYTRAL un mémoire reflétant les questionnements, interpellations et propositions des habitants du quartier du CENTRE, ayant participé aux permanences du CdeQ, aux consultations et aux visites de terrain organisées par le SYTRAL (T10 à Vénissieux), ceci avant la tenue de la visio-conférence du jeudi 10 février 2022 et confie cette tâche à sa Présidente.

Dans le cadre de ce compte-rendu, ce document est joint en annexe pour être à la disposition des habitants du quartier, des élus vénissiens, des élus métropolitains et des techniciens du SYTRAL en charge du projet T10

Points évoqués lors de la précédente permanence à suivre :

Sécurité :

Site Véninov : fête clandestine le samedi 16 octobre. Intervention PM /PN efficace. Il faudrait que le propriétaire sécurise ou surveille son site. Les rendez-vous sont organisés via internet par des gens qui repèrent les sites sur lesquels il n'y a pas de projet ou « abandonnés ». Il y a un Ephad à proximité. C'est une organisation professionnelle car il est évident que certains gagnent de l'argent par la vente d'alcool, de drogue...Il faut prendre ce sujet très au sérieux. Il y a des risques d'incendie en plus des nuisances très tardives aux riverains. Il faudrait un service de sécurité le week-end. Un gardien seul, cela ne paraît pas suffisant, et les caméras sont régulièrement détruites. Il faut une veille sur internet sur ces appels à rassemblement. Il faut anticiper avec les forces de l'ordre, même si le lieu de la rencontre n'est souvent transmis qu'au dernier moment. Néanmoins le propriétaire est responsable de la sécurité des lieux. Il faudrait si nécessaire que Ville et Métropole saisissent la justice.

Le Conseil de Quartier demande à ce que la Métropole de Lyon préempte la totalité du site Véninov du fait du projet T10. Il y aura donc un projet. Ce qui permettrait de faire circuler le message que le site n'est pas disponible pour les rêves parties. Il faudrait marquer par un panneau qu'un projet se dessine sur le site ou faire un aménagement

transitoire en attendant de savoir comment le site est impacté par le T10. Il est suggéré d'inscrire le projet dans le cadre du Plan de Relance sur le fonds destiné au recyclage des friches industrielles.

Escalier rues Bannette/ Planchon : celui qui descend sur le Métro. Il y a une vie très inquiétante autour de cet escalier (excréments, seringues...) ; par ailleurs les cambriolages ont augmenté sur le secteur. Il s'est installé à proximité un point de vente de stupéfiants. Par ailleurs la rue en sens unique desservie par l'escalier fait l'objet de stationnements en double file systématiquement. Les pompiers ne peuvent pas passer. L'escalier réalisé en 2016 à la demande d'habitants permet de gagner 300m (plus ou moins 5 min), mais n'est pas adapté aux personnes handicapées ou âgées (pas de rampe). Il est demandé de voir avec le Sytral sa suppression et/ou de faire une pétition.

Casino centre Ville : peut-il être demandé à Casino de fermer l'accès au parking souterrain par un rideau pour empêcher que des gens s'y installent, vident les extincteurs...et créent un sentiment d'insécurité ?

Haut de la rue Paul Bert/ fonctionnement des commerces : une petite polarité commerciale s'y est installée. Les stationnements prévus pour quelques minutes sont squattés la journée entière. Le stationnement en double file est systématique, supprimant d'ailleurs l'intérêt de la piste cyclable qui est toujours encombrée par les voitures. Il faut faire quelque-chose. Le kebab installe maintenant une terrasse ! Il y a des problèmes avec le fonctionnement de ces commerces.

Prochaine Permanence du Conseil de Quartier Centre : le mardi 15 mars 2022 à de 18h00 à 20h – Foyer Paul Langevin (2A rue Marcel PAUL – Vénissieux)

Annexe : CI-DESSOUS LE DOCUMENT PORTE A LA CONNAISSANCE DU SYTRAL LE 10 FEVRIER A MIDI

PREALABLE ABSOLU :

LES HABITANTS QUI ONT PARTICIPÉ AUX ATELIER, VISIO-CONFÉRENCE, VISITE DE TERRAIN, ET LE CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE, CONSIDÈRENT COMME NÉCESSAIRE, UTILE ET INDISPENSABLE LA RÉALISATION D'UNE LIAISON EN SITE PROPRE ENTRE GERLAND ET GARE DE VÉNISSIEUX (VOIRE AU-DELÀ) AVEC UNE LIGNE DE TRAMWAY (T10)

LES ELEMENTS D'APPRECIATION AMENES PAR LE SYTRAL

Les différentes propositions de tracés du T10 dans le Centre de Vénissieux:

3 tracés ont été proposés : **Tracé 1-** Emile Zola / Jean Jaurès / Marronniers à 2 sens A-R

Tracé 2- Emile Zola /Laurent Gérin / Eugène Maréchal /
Marronniers 2 sens A-R

Tracé 3 Alternatif proposé par des habitants et soutenu par le CdeQ :

tracé mono-voie à 1 seul sens :

a- Sens descendant : Gare / Emile Zola/ Laurent Gérin / VENINOV / Marronniers

b-Sens montant : Marronniers / Jean Jaurès / Emile Zola / Gare

TRACE N°1 retenu par la Métropole Pourquoi ????

2 tracés étudiés (1 et 2), le 3^{ème} semble-t-il examiné (?).

- Le tracé n°2 n'a pas été retenu pour des raisons (?) techniques : Virage à 90° entre Zola et Gérin impossible pour le matériel roulant du Tram, étroitesse du virage pour les 2 sens de circulation, station impossible à implanter sur VENINOV, terrain en pente, localisation condamnant le gymnase du Centre, tracé des voies sinueux et enfin obligation d'acquisition foncière d'un ha environ sur les terrains VENINOV, jusqu'à Eugène Maréchal puis Marronniers.

- Le tracé n°3 alternatif n'a pas été retenu pour des raisons non explicites, mais semble-t-il similaires sans tenir compte de son emprise considérablement réduite.

LE CHOIX DU TRACE N°1, ses options, ses conséquences, les remarques des habitants présents (visite et permanence) et le point de vue du Conseil de Quartier :

La rue Emile Zola :

Options du SYTRAL :

- Tracé à double sens de circulation de la Gare jusqu'à l'Avenue de la République, en occupant la totalité de l'emprise de la rue Emile Zola de la Gare jusqu'au virage au carrefour Jean Jaurès / Paul Langevin.
- Interdiction de la circulation automobile de transit Gare/Minguettes et Gare/Centre Vénissieux
- Suppression des stationnements latéraux automobiles
- Déplacement des TC Bus actuels sur d'autres parcours non étudiés, non déterminés, non débattus.
- Trottoirs piétons élargis
- Accès automobile aux immeubles ou parcelles, maintenu.
- Mamelon ou muret entre les 2 voies de tram interdisant la remontée de la rue aux voitures des riverains
- Eclairage public de rue suspendu et central (accroché aux immeubles riverains).
- Utilisation partagée de la plateforme Tram avec les services de secours, incendie, déménagements, services entretien
-

Questionnements / interrogations des habitants :

La rue Emile Zola se découpe en 2 tranches, l'une côté Gare et Ambroise Croizat jusqu'à Gérin, l'autre de Gérin à Jean Jaurès.

A. Tronçon Gare jusqu'à Laurent Gérin :

- Quel que soit le tracé envisagé, les 2 sens de circulation T10 obligent à supprimer la circulation automobile et les modes doux (cyclable), sauf à préempter l'emprise complémentaire sur les rives Sud (parcelles privés) et Nord (terrain de l'Ecole du Centre) et peut-être à ne réaliser qu'un seul parcours (trottoir) piétons, côté Ecole du Centre.
- Renvoi de la circulation auto sur la rue Jean Vilar (aucune information sur deux sens ou sens unique). Aucun riverain de cette rue n'a été informé.
- Pas de contrôle d'accès automobile prévu (bornes commandées, signalétique dissuasive....) au début de la rue (rond-point Victor Hugo)

La cohérence du projet n'inclut que le trafic du TCSP comme des autres modes soient solutionnés sur ce tronçon de rue

B. Tronçon carrefour Gérin/ Zola jusqu'au bas d'Emile Zola :

- L'interdiction d'une circulation automobile comme des stationnements sur ce tronçon va soulever une vague de protestations des riverains actuels ET futurs. Ne permettre que la circulation aux accès aux immeubles est une pure utopie et sera battue en brèche par des passages sauvages assurés. Avec les risques d'entrave à la circulation du Tram T10 et ses conséquences pour les usagers.
- Pas de contrôle d'accès automobile prévu (bornes commandées, signalétique dissuasive....) au début de la rue (rond-point Victor Hugo)
- De même, on imagine aisément que l'accès possible aux véhicules de services, des déménagements, des ambulances, d'incendie, peut être un obstacle, voire un risque et même un accident potentiel aux trajets du Tram. Dans le même sens, que va-t-il se passer lors de la construction des projets immobiliers d'ores et déjà envisagés autour du Carrefour Laurent Gérin ?

Avec les engins de chantier, camions, grues, palissades ?

- Le Bus 93 sera détourné.

Les usagers du 93 ne pourront être les usagers du T10

- Quid d'un muret entre les deux voies de tram ? cela sous-tend que les deux voies peuvent être utilisées dans le sens de la descente pour les habitants des 2 rives d'immeubles et donc a fortiori un « à contre-sens » sur la voie montante du Tram !!

La réponse dilatoire du SYTRAL inquiète.

- L'éclairage public dans l'axe central de la rue pose la question de l'éclairage des façades et donc des pièces à vivre des appartements sur cette rue, sans parler des autorisations d'accrochage des câbles sur les façades, en négociation (quand, comment ?) avec les syndicats de copropriétaires.
- Il est regrettable que les pistes cyclables, souvent associées au Tramway, soient exclues sur ces tronçons, alors qu'il s'agit d'un accès privilégié aux quartiers des Minguettes.
- Craintes de nuisances sonores pour les immeubles riverains (rue en pente) actuels et à venir (projets potentiels) ?
- Quel gain de qualité de l'air si les automobiles détournées ont des parcours plus longs ou aléatoires ?
- Aucune précision n'a été apportée par le SYTRAL quant au parcours dévié des Bus, ni quant au déroutement des accès automobiles aux quartiers des Minguettes pour tous ces habitants qui n'ont pas forcément l'accès au T4 à proximité de chez eux. Seule la perspective d'une concertation sur de nouveaux parcours et fréquences et horaires (??) est envisagée (prévue ?) pour les usagers des Bus.

Avenue Jean Jaurès :

Options du SYTRAL :

- Plateforme à 2 sens de circulation sur la rive Est.
- Conservation d'un sens Nord/Sud de circulation automobile
- Voies cyclables
- Trottoir piéton côté balme des Minguettes (côté Ouest).
- Quelques stationnements auto entre les arbres de l'autre côté (Est)
- Suppression des stationnements en talon
- Eclairage public sur candélabres
- Station Centre-Ville au carrefour Jaurès / Zola pour desservir le Centre-Ville et les commerces du Centre.
- Abattage des platanes atteints de maladie
- Plantation programmée de nouveaux arbres entre voie automobile et plateforme Tram.
- Prémption de l'immeuble du 1 ave Jean Jaurès

Questionnements / interrogations des habitants :

- La suppression de la quasi-totalité des capacités de stationnements automobiles n'est pas acceptable dans cette rue bordée de maisons anciennes dépourvues de garages ou d'emplacements de parking interne.
- De même, l'accès à la station du Tram - pour des usagers ayant utilisé un véhicule (auto, vélo) avant de l'atteindre - et les rues adjacentes (Zola - Jaurès - Carnot) ayant été vidées de leur capacité de stationnements, sera pratiquée, voire réservée aux seuls habitants en proximité.
- Les voies cyclables associées au projet ne sont pas reliées au réseau cyclable en proximité
- Les habitants, commerces et propriétaires de l'immeuble à préempter sont-ils informés ?
- La rue Emile Zola étant interdite aux automobiles, comment rejoindre le sens Sud - Nord sur la rue Carnot ?

BD Laurent Gérin :

Options du SYTRAL :

- Abandon du tracé n°2 :
 - ❖ Un tracé empruntant les terrains (tout ou partie) de VENINOV n'est pas retenu pour cause d'obligation de préempter et d'acquérir
 - ❖ Station Tram potentielle difficile à réaliser et non retenue : terrain en pente (VENINOV)
 - ❖ Emprise du tracé impliquant une démolition du Gymnase du Centre
 - ❖ Emprise du Tram impliquant d'intervenir sur les parkings de l'Ecole du Centre qui viennent d'être réalisés par la Métropole
- Tracé alternatif non retenu

Questionnements / interrogations des habitants :

- Aucun argument fourni en défaveur de la solution alternative n°3 (un seul sens de circulation - descendant -)
- Aucun argument sur les capacités d'emprise sur le Bd Laurent Gérin entre Emile Zola et l'angle Sud-Est des terrains VENINOV, notamment les surlargeurs de la Maison du Peuple à l'Ecole du Centre...
- Liste des équipements publics non desservis et oubliés: Cimetière, Gymnase du Centre, Boulodrome, EHPAD Le Tulipier, Théâtre de Vénissieux, Maison du Peuple, Ecoles du Centre (Maternelles et Elémentaires), Crèche Berlingot, square Robert Braizaz. Tant pour le T10 que pour leurs accès automobiles ou modes doux.
- Rappel de la déshérence des terrains VENINOV depuis 2010..(6,5 ha), en friche industrielle.
- Crainte d'abandon des zonages prévus au PLU-H, et d'une zone d'emplois et d'activités économiques de production sur les terrains VENINOV au profit de promotions immobilières spéculatives
- Utilité Publique manifeste pour tous les habitants participants, à quand une enquête d'utilité publique et une DUP pour et sur ce site ?
- Comment accéder aux écoles du Centre par le seul bd Laurent Gérin (à un seul sens montant depuis la Place Sublet et sans retournement si les 2 sens de circulation sont maintenus devant l'Ecole) ?
- Projets de construction d'immeubles au Carrefour Zola/Gérin (accès, chantiers, stationnements...) annoncés, envisagés ou à l'étude ?

Rue Carnot le long de VENINOV jusqu'à la station-service :

Options du SYTRAL :

- Tronçon mis à double sens
- Suppression du stationnement automobile devant les immeubles d'ICF Méditerranée
- Plateforme du Tram à 2 voies (continuité sur Jean Jaurès)
- Abattage des platanes

Questionnements / interrogations des habitants :

- Maintenir le sens de circulation automobile Nord > Sud sur Jean Jaurès, depuis l'avenue de la République et la station-service.
- Pour cela, utiliser les disponibilités foncières du domaine public côté ICF
- Ne pas amputer le square Laurent Gérin ni côté ICF, ni côté VENINOV
- Maintenir les capacités de stationnements longitudinaux sur le tronçon Jean Jaurès le long du square

- Aberration du stationnement latéral sur le tronçon « VENINOV » de la rue Carnot le long du square, car séparé des immeubles d'abord par le square(à traverser), puis par la plateforme du T10. Dangers assurés !

STATION TRAM NORD :

Options du SYTRAL :

- Station desservant le collège et le quartier des Marronniers, la future zone d'activités ex- VENINOV et les secteurs de P. Semard et Arsenal.
- Modification du sens de circulation automobile, un sens unique sur l'ave de la République (Vénissieux > St Fons ou St Fons > Vénissieux ?)
- Report de l'autre sens sur Gabriel Péri, puis ????

Questionnements / interrogations des habitants :

- Toujours la question des stationnements automobiles autour de la station de tram, pour des usagers « pendulaires » du Sud-Est lyonnais et des villes périphériques de 1^{ère} couronne
- Quelle réorganisation des circulations automobiles autour de l'axe République ?
- Pour l'implantation de cette station il n'a pas été tenu compte des disponibilités foncières publiques existantes, en délaissés de la construction des immeubles d'ICF. Cela devrait être inclus dans l'étude.
- Réaménagement du carrefour Semard/ Jaurès / Carnot ???
- Quel accès aux parkings des locataires des Marronniers rue Noblemaire et des garages, ave de la République ??
- Débouchés de la rue Aynard et de la rue Isaac sur l'ave de la République bloqués par la plateforme du Tramway ?
Ces rues sont-elles transformées en impasse ??

STATION TRAM SUD:

Options du SYTRAL :

- Station implantée à l'angle Jean Jaurès / Zola, face à la BNP
- Station permettant aux habitants et chalandes du Centre-Ville d'être desservis par le T10.
- Question récurrente du stationnement automobile des usagers pendulaires de cette situation, encombrant les rues adjacentes pourtant privées de leurs places de parkings.

Questionnements / interrogations des habitants :

- La localisation de cette station n'a pour intérêt que de servir les rues de commerces de Vénissieux-Centre.
- Station éloignée plus ou moins de TOUS les équipements publics de proximité.
- Réhabilitation de la rue Eugene Pelloux (mode doux ?)

RAPPEL :

REUNI A PLUSIEURS REPRISSES, Y COMPRIS LORS DE SA PERMANENCE DU 8 FEVRIER 2022, LE CONSEIL DE QUARTIER SE FAIT LE PORTE-PAROLE DES HABITANTS DU QUARTIER DU CENTRE A VENISSIEUX, QUI SONT FAVORABLES A LA REALISATION DE LA LIGNE DE TRAMWAY T10, MAIS QUI SOUHAITENT QUE LEURS REFLEXIONS, REMARQUES, PROPOSITIONS SOIENT EXAMINEES AU MEME TITRE QUE LES AVIS D'EXPERTS, AU MOINS EN CE QUI LES CONCERNE DIRECTEMENT.

PROCHAINE DATE DE PERMANENCE : 15 mars 2022